



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Réunion du mercredi 04 mars 2026

PV n°25 – Saison 2025/2026

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 80 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : MM. José De Jesus, José Roméro, Louis Finance

Excusée : Mme Christelle Schroder

Invité : M. Sylvain Michelet, Président

Contrôle des feuilles de matchs.

Information générale

Modification de calendrier

Pour faire suite aux conditions météorologiques qui ont fortement impactés nos calendriers, la Commission des compétitions en accord avec le Président du District ont pris les décisions suivantes :

- Report de la dernière journée de D1 – D2 et D3 au 31 mai 2026.
- La journée du 24 mai sera une journée de rattrapage
- Report de l'ensemble des matchs du mercredi 18 mars sur des week end de rattrapage.
- Arrêt des Coupe Parade et Zanardo, seules les Coupes 47 E.Goualc'h et Réserves L.Coué sont maintenues

Tous les matchs sont à jours dans vos espaces footclubs

D1 11 Teamsports

Demande d'observation

Match n°53843791 MARMANDE 2 – MONFLANQUIN du 01.03.2026 à 15h00.

Participation à la rencontre d'un joueur étant susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre précitée.

Le club peut éventuellement formuler ses observations sur cette participation auprès de la Commission des Compétitions avant le 11 mars prochain.

D3 Action Télécom Poule A

Forfait

Match n°54004210 LE PORT/FEUGAROLLES – MARCELLUS 2 du 01.03.2026 à 15h00

La Commission enregistre le forfait de l'équipe de MARCELLUS 2 (1^{er} forfait).

LE PORT/FEUGAROLLES : 3 buts, 3 points

MARCELLUS 2 : 0 but, moins un (1) point

Le Président

J. Roméro